

Revue de presse hebdo 003

DU VENDREDI, 27 NOVEMBRE 2015

La semaine du 23 au 29 novembre 2015 a été marquée dans la presse au Togo par les échos du HCRRUN dans ses œuvres sur le terrain, de la nécessité d'organiser les élections locales, toujours pas d'éclaircies dans la situation d'insécurité, la vive tension et la mort d'un officier de Police ce jeudi à Mango et les marches pour soutenir les populations de l'Oti et enfin le problème de la libération de Pascal Bodjona qui se met au travers de la gorge de la justice togolaise.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

PAIX ET RECONCILIATION : le HCRRUN dans ses œuvres sur le terrain

Le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a initié une formation au profit des acteurs des institutions de la République en début de semaine pour le renforcement des capacités en matière de prévention des conflits, la négociation, la communication et le leadership. Les journaux en ont fait leurs choux gras.

« Cet atelier de trois jours a permis de former et d'accompagner les participants à accroître leur rôle dans le processus de réconciliation », indique **Chronique de la semaine** n°360 du 26 novembre 2015. Sous le titre, « Après les événements de Mango, le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale se réveille enfin », **Togomatin** n°43 du 26 novembre 2015 pense à sans doute une réponse à une des exigences de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Selon le journal, « l'initiative du HCRRUN, fut-elle louable et salutaire, reste une curieuse initiative », surtout qu'elle se situe au lendemain des tristes événements de Mango. « C'est l'occasion ou jamais, conclut le bihebdomadaire de s'y mettre et d'éviter de jouer des médecins après la mort. »

Le changement n°487 du 26 novembre 2015 revient pour sa part sur la série de formation à l'endroit des acteurs de la société civile depuis le 16 novembre 2015 sous le titre « Consolidation de la paix : le PNUD et le HCRRUN forment les acteurs de la société civile. » Une dépêche de l'**ATOP** en date du 24 novembre 2015 rend compte de l'étape de Kpalimé sous le titre « Kloto/ Mise en place d'une infrastructure de paix durable au Togo : des acteurs locaux en conclave à Kpalimé ».

REFORMES : De la nécessité d'organiser les élections locales

Le sujet est revenu dans les discussions au cours de la 16^e session du dialogue entre le gouvernement et l'Union européenne et d'une audience accordée par le Premier ministre au Nonce apostolique Mgr Brian Udaigwe. Il faut rappeler que les dernières élections locales tenues au Togo remontent à 1986 et qu'actuellement les communes sont dirigées par des Délégations spéciales.

L'alternative n°477 du 24 novembre 2015 a titré sur la question : « Nicolas Berlanga-Martinez : le moment est venu pour les réformes politiques et la décentralisation. » La même information revient dans **La dépêche** n°799 du 25 novembre 2015 qui s'exclame en titrant

« Un plaidoyer pour la décentralisation », dans **Le canard indépendant** n°534 du 27 novembre 2015 sous le titre « UE-Togo : le pouvoir acculé pour les réformes et les locales », et dans **Flambeau des démocrates** n°429 du 26 novembre 2015 sous le titre « Organisation des élections locales : le prêche de l'ambassadeur de l'UE à l'épreuve de la sournoiserie des acteurs politiques.

Les réformes institutionnelles et constitutionnelles qui font actuellement débat ont été au menu des discussions avec Komi Sélom Klassou. « Le Premier ministre a reçu en audience le nonce apostolique au Bénin et au Togo, Mgr Brian Udaigwe », titre **Togo-Presse** n°9671 du 25 novembre 2015. Une dépêche de l'**ATOP** du même jour revient sur cette audience sous le titre « Le nonce apostolique du Bénin et du Togo, Mmgr. Bbrian Udaigwe à la primature ». Elle précise que Mgr Brian Udaigwe dit avoir échangé avec le Premier ministre des questions notamment la collaboration de l'Eglise catholique et le gouvernement, pour l'épanouissement de l'être humain, surtout dans les domaines de la santé, et de l'éducation. « Le Nonce apostolique, Mgr Brian Udaigwe, a encouragé Komi Klasou à relancer le travail », titre **Forum de la semaine** n°2017 du 25 novembre 2015.

INSECURITE : Toujours pas d'éclaircies

Il ne se passe plus aucun jour où on ne signale une fin de vie tragique d'un paisible citoyen tombé dans les filets de malfrats ou braqueurs. Encore des illustrations au cours des derniers jours.

Face à la croissance de l'insécurité, les Loméens s'interrogent. Les journaux en font l'écho. « Deux voleurs de téléphones portables lynchés le weekend à Anfamé », indique **Liberté** n°2077 du 24 novembre 2015 qui s'indigne en rapportant que « deux morts en deux jours, et ceci pour vols de portable, sans compter les multiples autres cas de lynchage, le phénomène a de quoi interpeler. » « Insécurité à Lomé : grand banditisme ou rituel satanique ? », titre **Courrier de la République** n°413 du 23 novembre 2015 qui note que « l'horreur a atteint son paroxysme car lorsque les malfrats attaquent, les populations se vengent. » Et de se consoler en concluant : « si les supplices suprêmes infligés à ces braqueurs qui tombent dans les mailles des populations peuvent les assagir, alors tant mieux dirons-nous. » Plusieurs images du supplice du collier, de braqueurs torturés par les populations illustrent la une de **Forum de la semaine** n°2015 du même jour qui s'exclame : « à quelques jours des périodes des fêtes où des voleurs n'hésitent pas de tuer froidement leurs victimes et des habitants des quartiers qui, dépités, se livrent à d'implacables vindictes populaires parfois sous des regards impuissants de quelques agents arrivés un peu tard pour sauver ce qui peut l'être, qui arrêtera cette infernale spirale ? » « Quelle attitude face aux braqueurs impitoyables ? », s'interroge **Liberté** n°2078 du 25 novembre 2015 qui rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue que « la vindicte populaire est punissable par la loi et qualifiée de crime quand il s'ensuit mort d'homme. » « Malgré la vindicte populaire, les braqueurs et les voleurs ne désarment guère », s'exclame **Le triangle des enjeux** n°341 du 25 novembre 2015 qui se pose la question de savoir à qui la faute. A Faure Gnassingbé, à la gendarmerie, à la police ou à l'armée ? Selon le journal, le peuple togolais doit être à l'abri des voleurs et braqueurs. « L'avenir radieux du Togo en dépend », conclut-il. « Tout ou partie de la raison qui pousse à la vindicte populaire, au lynchage et aux exécutions extrajudiciaires des voleurs présumés, écrit **Le changement** n°487 du 26 novembre 2015, réside dans le manque de confiance entre les populations et la justice. » **Le perroquet** n°314 du même jour pense également que « les actes de vindicte populaire ne

seraient pas une bonne méthode pour éradiquer l'insécurité grandissante spécialement au Togo. » « Qui sont au juste ces braqueurs ? », question que se pose **Liberté** n°2080 du 27 novembre 2015. Et de répondre en déclinant leurs identités : des voleurs ordinaires et aussi des repris de justice. Sous le titre « Les braqueurs livrés à la vindicte populaire », **L'alternative** n°478 du 27 novembre 2015 déduit qu'en réalité, « ce phénomène ne peut être éradiqué si on ne dote pas les forces de sécurité de moyens matériels, suivi d'une stratégie adéquate. » **Le correcteur** n°659 du 23 novembre 2015 revient sur quelques faits récents à savoir l'interpellation d'un 'faux officier' et la remise de 16 motos volées à leurs propriétaires, et la vindicte populaire à Bè-Kpota. « Il est temps, écrit-il, que quelque chose soit fait pour sauver les Togolais et surtout éviter la vindicte populaire comme ce fut encore le cas vendredi dernier (Ndrl : le 20 novembre) à Bè-Kpota avec des images insoutenables. » **Nouvelle Opinion** n°464 du 23 novembre 2015 note que « les malfrats changent de tactique, les forces de l'ordre aussi ». L'hebdomadaire félicite et encourage les populations qui collaborent avec les forces de l'ordre et de sécurité dans les enquêtes de démantèlement de réseaux de malfaiteurs. » « Une main tranchée, des corps calcinés, un visage ensanglanté avec en surimpression l'image du ministre de la sécurité, voilà la une de **Le potentiel** n°172 du 25 novembre 2015 qui titre sur la déliquescence de l'état sécuritaire au Togo, la menace terroriste et le vol à main armée. Pour l'hebdomadaire la démission du ministre de « l'insécurité » est un impératif vital et qu'une « nouvelle tête à la sécurité s'impose. »

L'assassinat, plus de dix jours déjà, du jeune Théodore Kofi Bokon d'Atitogon (Bas-Mono) fait couler de l'encre dans les journaux. **Liberté** n°2079 du 26 novembre 2015 relève que la famille de la victime saisit Yark Damehame et Pius Agbetomey « pour exiger les garanties d'une bonne procédure transparente pour que la justice soit véritablement rendue et que la famille soit édifiée sur les circonstances de ce drame. »

MANGO : Vive tension et mort d'un officier de Police et des marches pour soutenir les populations de l'Oti

Alors qu'on croyait le calme revenu à Mango, voila que des scènes de violences ont conduit à la mort du Commissaire de police de la ville le jeudi 26 novembre. Les manifestants étaient sortis pour réclamer la libération des personnes maintenues en détention depuis les événements des 6 et 7 novembre 2015.

« Mango, encore Mango à feu et à sang ; un officier de Police tué, d'importants dégâts matériels », lit-on dans **L'alternative** n°478 du 27 novembre 2015. « Un mort et plusieurs blessés dont un élève qui filmait la répression policière », tel est le bilan que présente **Liberté** n°2080 du même jour sous le titre « Nouvelle manifestation à Mango : un mort dans les rangs de la Police et plusieurs civils blessés. » Le même quotidien publie un communiqué de la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme qui s'insurge contre la recrudescence des violences et le laxisme du gouvernement. Le titre « Le Commissaire principal de police, Kossi Mouzou, lynché à mort par les manifestants, le Maire de la ville de Mango révoqué de ses fonctions » barre la une de **Forum de la semaine** n°20195 du même jour. Sur le même sujet **Le canard indépendant** n°534 du même jour s'exclame en titrant : « Le commissaire Mouzou tué, la

ville quadrillé par les militaires ». Le sujet était débattu ce 26 novembre au Conseil des ministres qui a renouvelé sa compassion aux familles éplorées et présenté ses sincères condoléances à la famille du Commissaire principal Mouzou Kossi Agnon, en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés, dit-on dans le communiqué sanctionnant le Conseil des ministres, tel que présenté dans **Togo-Presse** n°9673 du 27 novembre 2015.

CAP 2015 avait décidé d'organiser des marches à Lomé, Atakpamé et Dapaong le samedi 21 novembre pour soutenir les populations de Mango. Manifestations diversement appréciées.

Après le massacre de Mango les 6 et 7 novembre, **Liberté** n°2078 du 25 novembre 2015 revient sur les cas de nombreux blessés abandonnés à eux-mêmes, avec des plaies qui pourrissent et qui aboutissent à l'amputation du pied d'une victime. Revenant sur le drame de Mango, **Le triangle des enjeux** n°341 du 25 novembre 2015 souligne qu'il ne sert donc à rien pour les autorités de s'engager dans un quelconque bras de fer avec « cette population qui ne veut pas entendre de cette oreille, la réhabilitation de la faune. » **Actu Express** n°356 du 24 novembre 2015 revient sur le même événement sous le titre « Grande marche de soutien de Cap 2015 aux populations de Mango » et **Le changement** n°487 du 26 novembre 2015 sous le titre « A travers une marche de protestation, CAP 2015 dit non à la protection de la faune au détriment de la vie et de la dignité humaine. » Nous découvrons un autre son de cloche dans **Nouvelle Opinion** n°464 du 23 novembre 2015 qui qualifie de « marchandage, chantage et récupération », la marche organisée par CAP 2015. Selon le confrère, « Brigitte Adjamagbo et les siens utilisent l'incident de Mango à des fins politiques » ou encore c'était « un zèle pour rien ». Pour **Le potentiel** n°172 du 25 novembre 2015 Cap 2015 est plutôt dans les rues pour poser la question de la tenue des élections locales. Le mercredi 25 novembre, le député de l'Oti Brim Bouraïma Diabacté a demandé l'élargissement de tous les onze détenus dans l'affaire des tueries à Mango. Huit ont été libérés, et il en demande plus, lit-on dans **Forum de la semaine** n°2018 du 26 novembre 2015 qui est dans l'attente de voir ce que le gouvernement va faire surtout qu'un processus de négociation est enclenché avec la CNDH. **Liberté** n°2076 du 23 novembre 2015 fait le point des marches telles qu'elles se sont déroulées à Lomé et Atakpamé sous le titre « Protestation à Lomé, Atakpamé et Dapaong contre les tueries de Mango : les manifestants rejettent la faune et réclament justice ». Le journal annonce une manifestation des ressortissants de l'Oti à Lomé le samedi 28 novembre 2015. La même information est partagée par **Forum de la semaine** n°20195 du 27 novembre 2015, **La dépêche** n°799 du 25 novembre 2015 et **Le correcteur** n°659 du 23 novembre 2015 qui précise que « les ressortissants de l'Oti veulent marcher pour exiger la libération inconditionnée des détenus dans le cadre des manifestations contre le projet de la faune. »

BODJONA : Quand la libération se met au travers de la gorge de la justice togolaise

Le 19 novembre dernier, le dossier de Bodjona qui croupit depuis plus d'un an à la prison civile de Tsévié dans une affaire d'escroquerie internationale, n'a pas trouvé d'épilogue. Un nouveau rendez-vous est pris pour le 17 décembre prochain.

« La justice rallonge de nouveau le chemin de croix de l'ancien ministre », regrette **Flambeau des démocrates** n°429 du 26 novembre 2015. Sous le titre « Affaire Pascal Bodjona : le président Akakpovi Gamatho à l'épreuve de ses engagements », **Courrier de la République** n°413 du 23 novembre 2015 tranche : « soit l'on juge Bodjona comme ce fut le cas dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat, soit on le relâche. » Et d'ajouter : « les magistrats doivent avoir le courage de dire le droit afin de décharger leur conscience d'un remord qu'ils garderaient à vie. » Pour **L'alternative** n°477 du 24 novembre 2015, « toutes les dispositions cardinales de la loi organique portant fonctionnement de la Cour suprême ont été allègrement violées par les juges. » Selon **Le potentiel** n°172 du 25 novembre 2015, « La Cour suprême d'Akakpovi Gamatho a manqué de couille pour faire libérer Bodjona. » « Il est impérieux que le président de la Cour suprême, Akakpovi Gamatho, mette fin à cette situation en constatant la violation de la loi organique de cette juridiction et en disant une fois pour de bon le droit », écrit **Liberté** n°2078 du même jour. « Qui peut sauver 'gros format' ? », s'interroge **Le triangle des enjeux** n°341 du 25 novembre 2015. « Dieu seul peut le sauver », conclut le journal qui ne voit pas d'issue à cette affaire dans laquelle la Cour suprême cautionnerait « les incohérences procédurales. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe burkinabè: **« Même si le poussin a une protection magique, il n'ira pas en consultation chez l'épervier. »**

Lomé, le 27 novembre 2015

L'expert national
Amévi DABLA